

LA MECQUE : LE HAJJ À L'ÈRE DE LA CONSOMMATION DE MASSE

# MOYEN-ORIENT

GÉOPOLITIQUE, GÉOÉCONOMIE, GÉOSTRATÉGIE ET SOCIÉTÉS DU MONDE ARABO-MUSULMAN

Magazine trimestriel • Numéro 13

Janvier-Mars 2012 • 10,95 €



## ISLAM ET DÉMOCRATIE

« PRINTEMPS ARABE »  
*Une nouvelle diplomatie pour  
l'Europe et les États-Unis*

ALGÉRIE  
*Comment les géographes  
ont-ils pensé la colonisation ?*

ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC MALEK CHEBEL  
*La place de l'islam au Moyen-Orient et en Europe*

WWW.MOYENORIENT-PRESSE.COM

M 07419 - 13 - F : 10,95 € - RD



# Sommaire

Moyen-Orient n° 13 • Janvier-Mars 2012

- 6 Actualités - Agenda
- 10 Regard de Malek Chebel sur la place de l'islam au Moyen-Orient et en Europe

## DOSSIER

15

- 16 Repères islam et démocratie : Cartographie
- 18 Islam et démocratie, deux concepts compatibles  
Charles Saint-Prot
- 22 Islamisme et réislamisation dans les révoltes arabes  
Luz Gómez García
- 28 Concurrences islamistes en Égypte  
Clément Steuer
- 32 Les femmes en Algérie : une lutte contre l'archaïsme  
Margaux Thuriot
- 38 Le « modèle turc » controversé de l'AKP  
Jean Marcou
- 44 Les salafistes : radicalisme islamique et violence politique  
Samir Amghar
- 50 « L'islam est-il compatible avec la République ? »  
Entretien avec John R. Bowen
- 54 La religion comme gardienne d'une dictature  
Nabil Ennassi

## GÉOPOLITIQUE

60

- 60 Irak : sans soldats américains, sans démocratie  
Marina Ottaway
- 66 Les diplomaties américaine et européenne face au « printemps arabe »  
Frédéric Charillon

## POINTS CHAUDS

72

## GÉOÉCONOMIE

74

- 74 Le Baas syrien, la terre et l'eau  
Pierre Blanc

## SOCIÉTÉ

80

- 80 La Mecque : le pèlerinage à l'ère de la consommation de masse  
Omar Saghi

## HIER

86

- 86 Les géographes et le territoire colonial en Algérie  
Florence Deprest

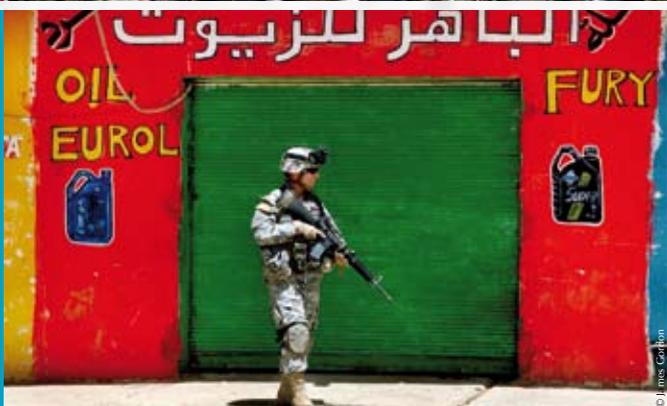
## BD • LIVRES • WEB

92

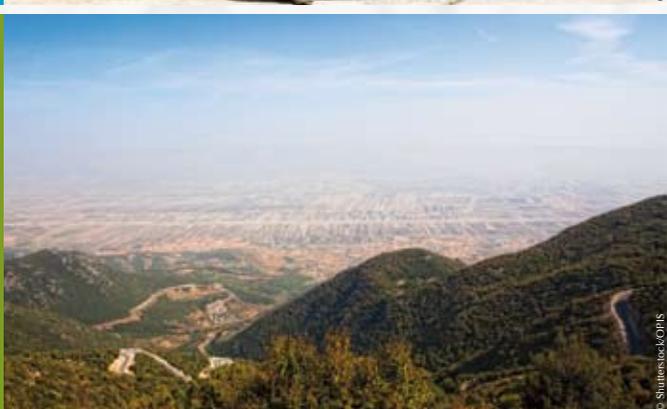
15



60



74



80



86





# Le Baas syrien,

## *la terre et l'eau*

La violente crise politico-militaire qui secoue la Syrie depuis mars 2011 fait ressortir des fragilités géopolitiques qu'un corset autocratique avait tenté de dissimuler. La question agraire et hydraulique dans ce pays est parmi les sujets à observer de près, car elle met en lumière une partie importante de l'action du Baas depuis son arrivée au pouvoir en 1963.

**S**i le parti de Bachar al-Assad est aujourd'hui diversifié du point de vue socioprofessionnel tant il conditionne l'accès à certains services, il n'en demeure pas moins qu'il a été une formation à forte composition rurale, si ce n'est paysanne (1). Plus largement, à l'heure où les anciens régimes de la région vacillent ou sont déjà tombés, il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont arrivés au pouvoir dans les années 1950 et 1960, autrement dit, quand les sociétés étaient encore majoritairement rurales et frappées par un sous-développement lié notamment aux grands déséquilibres fonciers ainsi qu'à la faiblesse de la maîtrise de l'irrigation.

Les questions agrohydraulique et alimentaire ont été mises au cœur des priorités sociales et économiques dans un Proche-Orient en quête de puissance et d'indépendance après des décennies de tutelle coloniale. Ces problématiques sont donc éminemment géopolitiques puisqu'elles conditionnent la souveraineté d'États parfois créés récemment. Elles le sont également parce qu'elles sont source d'une conflictualité à la fois interne et externe. La Syrie n'échappe pas à cette réalité agrogéopolitique : elle constitue même le parangon d'un activisme hydroagricole et foncier. Toutefois, force est d'admettre que le bilan du Baas n'est pas au niveau de la propagande longtemps affichée. La révolution foncière et hydraulique a atteint ses limites.



Le contrôle des terres cultivables en Syrie est fondamental pour le maintien de l'autorité du parti Baas.

© Shutterstock/OPIS

## Reprendre le pouvoir sur la terre et les hommes

L'histoire politique comporte souvent un arrière-plan foncier. Pour autant, le rapprochement au Proche-Orient entre la question agraire et les bouleversements géopolitiques n'est pas souvent opéré. Faut-il rappeler qu'au tournant des indépendances et donc de la prise de contrôle par les nouveaux États, la situation foncière ressemblait à celle que l'on trouve encore en Amérique du Sud, où les terres appartiennent à une petite minorité de propriétaires ? La Syrie était alors particulièrement concernée par ce déséquilibre hérité de la période ottomane. L'organisation agraire, consistant dans le fait que l'ultime possession de la terre incombait au sultan, avait atteint ses limites au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Des centaines d'années durant, les paysans syriens avaient été en quelque sorte les usufruitiers d'une terre appartenant à Allah dont le régisseur était l'autorité politique. L'Empire ottoman nourri aux sources de l'islam n'avait pas fondamentalement remis en question l'organisation foncière héritée des Arabes, le sultan jouant le rôle de ce grand régisseur. Cependant, dans une période de grandes transformations politiques et géopolitiques

au XIX<sup>e</sup>, la Sublime Porte décida de réformer cet aménagement des territoires qu'elle contrôlait. Dans le cadre de ces changements (*tanzimat*), un processus d'immatriculation des terres fut décidé, mais il donna lieu à une appropriation déséquilibrée.

Cette opération d'accumulation de capital foncier par certaines familles doit être analysé en ayant bien présent à l'esprit qu'il se fit dans un contexte de grand analphabétisme, où des intermédiaires éduqués firent bien souvent les démarches à la place des travailleurs agricoles (*fellahin*) illettrés. Dans certains cas, les terres collectives (*musha*) furent enregistrées par un personnage influent qui devint ainsi possesseur de villages entiers. D'autre part, en l'absence d'irrigation dans une région au climat souvent aride, l'économie agricole était marquée du sceau de la précarité. Aussi, nombre de paysans exploitant des terres de l'État (*miri*) se voyaient-ils parfois obligés de s'endetter puis, en cas de non-solvabilité, de céder leurs terres désormais immatriculées à des commerçants qui pouvaient ainsi accroître leur capital foncier. Enfin, il ne faut pas omettre que la terre faisait partie des prébendes que la Sublime Porte ou ses représentants pouvaient distribuer à des clientèles en échange de leur allégeance politique, un procédé qui put aussi se maintenir au moment du mandat français.



Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la propriété foncière demeurait ainsi extrêmement concentrée en Syrie. Le sociologue français Michel Seurat évoquait « cinquante familles qui se partageaient le territoire en aires de dominations économiques et politiques à partir de quelques métropoles régionales » (2). Cette propriété était fondamentale dans les grandes plaines céréalières où, loin des sources d'eau, les paysanneries fragilisées avaient dû souvent aliéner leurs biens à d'importants propriétaires. Seule la région du Hauran avait pu s'exonérer de la concentration foncière à la suite d'un soulèvement paysan intervenu au XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette prédominance de la grande propriété avait des conséquences sociales évidentes, car elle faisait prévaloir la condition de métayer ou de fermier souvent défavorable pour les paysans.

La situation n'était pas sans résonances politiques, car elle nourrissait les discours de mouvements nés dans les années 1940 en périphérie des partis parlementaires – le Bloc national notamment –, plus conservateurs sur ce plan-là parce qu'ils étaient eux-mêmes composés de grands propriétaires. Parmi ces formations contestataires, il y avait le Parti arabe socialiste d'Akram Hourani, véritable porte-parole des paysans pauvres de Syrie. Et l'intégration de cette formation dans le Baas à partir de 1952 explique sans doute l'évolution de celui-ci vers une tonalité plus agraire alors que ses cadres étaient plutôt issus des milieux intellectuels et/ou de la moyenne bourgeoisie des villes.

## Une réforme agraire radicalisée

S'il ne la lança pas, c'est bien le Baas qui, dès 1963, radicalisa la réforme agraire. En fait, elle avait été mise en place en 1958 au moment de l'unification de la Syrie et de l'Égypte, Damas intégrant en quelque sorte la politique du Caire qui avait décidé de réformer en 1952 sa situation agraire, elle aussi très déséquilibrée le long de la vallée du Nil. Si le Baas la durcit à ce point, c'est bien qu'entre-temps, la fin de l'expérience de la République arabe unie en 1961, à la suite du coup d'État du capitaine Haydar al-Kouzbari, réputé être le relais des anciennes familles de propriétaires, avait sonné le glas d'un volontarisme agraire. Pour donner la terre à ceux qui la cultivent et ainsi améliorer la productivité, pour rompre définitivement la mainmise de la bourgeoisie foncière, le nouveau pouvoir baasiste baissa les plafonds

de propriété mis en place en 1958, puis élevés en 1961, sans omettre d'améliorer les conditions du fermage et du métayage pour les terres louées. Mais c'est surtout après 1966, au lendemain de la prise du pouvoir au sein du parti par l'aile la plus radicale, souvent d'extraction rurale, que l'application s'accéléra. Il est évident que cette politique a permis de redistribuer la terre et de réduire la grande propriété et le pouvoir qui en découlait. Afin que les paysans puissent s'abstraire des dynamiques d'endettement qui les menaient tôt ou tard dans les mains des prêteurs usuriers, une banque agricole fut créée, tandis qu'ils étaient conduits à s'organiser en coopératives dites de la réforme agraire pour créer des économies d'échelle. En outre, un grand syndicat agricole directement lié au Baas fut formé. Depuis lors, l'Union générale des paysans a exercé la « représentation »

du monde agricole dans les instances du pouvoir. Celle-ci agit autant comme un courroie de transmission des requêtes des paysans que comme celle des mots d'ordre des autorités.

Si le but était de « capabiliser » (*capabilities*) les paysanneries, pour reprendre les propos de l'économiste indien et prix Nobel en 1998 Amartya Sen, il n'en demeure pas moins que ce processus était en fait conduit sous l'autorité totale du Baas qui quadrillait les campagnes.

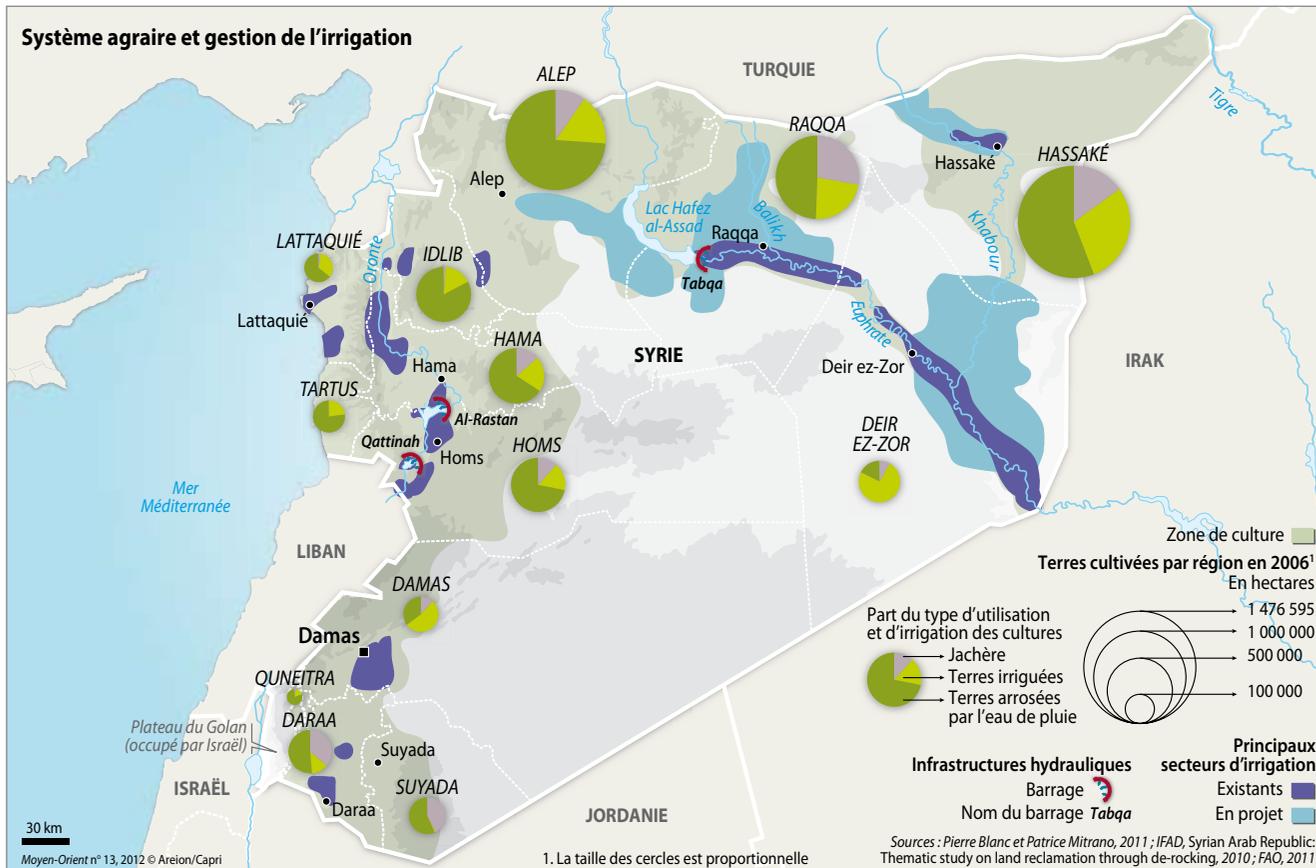


La plaine du Ghab est l'une des régions les plus riches de Syrie.

S'il s'agissait bien d'une révolution sociale, il n'était pas question qu'elle fût démocratique. Et dans cette révolution sociale, l'établissement d'exploitations collectives se devait de constituer l'avant-garde des changements techniques et ontologiques, le nouveau paysan collectiviste devant sortir des allégeances familiales et tribales pour s'intégrer à la nation.

Les paysans kurdes du nord constituèrent quand même une exception à cette politique de « promotion » paysanne, ceux-ci n'ayant pour la plupart pas obtenu de titres de propriété plusieurs décennies après la réforme. Cette dernière était donc aussi un moyen de contrôler l'espace. En revanche, le projet de « ceinture arabe », prévu pour envoyer des agriculteurs arabes vers les zones kurdes dans le but de diluer leur présence, ne fut pas vraiment effectif. Seuls quelques villages agricoles destinés à reloger des agriculteurs de l'Euphrate furent établis au nord à la suite de l'ennui de certaines de leurs terres provoqué par la construction du barrage de Tabqa dans les années 1970.

Si le bilan des réformes agraires n'est plus à faire, ses effets sont loin de perdurer aujourd'hui. Avec le passage des générations, les lots fonciers alloués se sont divisés, rendant beaucoup d'exploitations très précaires. Il reste ainsi pour certaines familles à trouver des compléments de revenus par l'accès à certains emplois, tandis que d'autres sont obligées de migrer définitivement



vers les villes. Cette précarité s'installe d'autant plus que, depuis le début des années 2000, l'économie syrienne a été progressivement libéralisée, les transferts publics sous forme de subventions aux intrants agricoles s'amenuisant avec le temps. Cette libéralisation de l'agriculture expliquerait au moins pour partie l'exode d'un million de paysans depuis le milieu de la décennie 2000 (3), mais il doit être relié également à la sécheresse qui a sévi dans l'Est syrien entre 2006 et 2011. Parmi les villes vers lesquelles l'exode a été important, on peut notamment citer Daraa, souvent qualifiée de ville agricole, où la révolte a commencé en mars 2011. Dire cela ne procède pas d'une tentative d'explication forcée du soulèvement politique à l'aune de l'exode agricole, mais il nous revient de poser la question d'un éventuel lien entre la crise dans les campagnes et celle de la délégitimation du pouvoir baasiste au discours historiquement agreste.

## La conquête des eaux : un bilan mitigé

Cette sécheresse est venue souligner les aléas climatiques dans la région que le lancement d'une grande politique d'irrigation dans les années 1960 et 1970 prévoyait pourtant de combattre. Si le Baas s'est identifié à la terre, dont nombre de ses cadres ont été issus, on peut en effet en dire autant de l'eau et de l'irrigation. En Syrie, le souci d'indépendance a vite rimé avec une exigence d'indépendance alimentaire basée sur le subventionnement de certaines cultures dites stratégiques étant donné l'instabilité, voire l'hostilité de l'environnement régional ; et pour rehausser les rendements, l'irrigation, puissant facteur de productivité, a

très tôt constitué une primauté du pouvoir baasiste. C'est ainsi que la vallée de l'Oronte fut aménagée en priorité (cf. carte ci-dessus), notamment la plaine du Ghab qui offrait un potentiel agricole intéressant. Dans les années 1960 et 1970, le pouvoir baasiste fit de cette zone une vitrine de son volontarisme en asséchant des marécages fortement paludéens, en développant l'hydraulique (barrages, périmètres irrigués) et en y implantant des paysans dans le cadre de la réforme agraire. C'est la région de Syrie où les niveaux de productivité sont les plus élevés.

Intégrés dans une centaine de coopératives, les agriculteurs se retrouvent rattachés à des centres de formation, eux-mêmes sous tutelle de l'office du Ghab qui dépend du ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire. On se trouve donc dans un espace agricole encadré, pour ne pas dire contrôlé, par un pouvoir central qui a souhaité en faire un territoire exemplaire. Il faut dire qu'il s'agissait des premiers grands travaux de l'État syrien nouvellement indépendant, avec tout ce que cela avait comme implications politiques. D'une zone inhospitalière, le Ghab est devenu en effet l'un des exemples de « l'idéologie de l'eau » (4) portée par le pouvoir baasiste pour lequel la représentation de l'irrigation comme levier de la modernisation était prégnante. Cependant, ce « succès » sur l'Oronte est à nuancer, car l'encadrement public n'a pas empêché le développement des forages privés, ce qui a réduit le débit du fleuve, *via* la baisse des nappes qui l'abondent.

Cette « idéologie de l'eau » s'est portée ailleurs, notamment sur l'Euphrate qui constitue la plus grande ressource d'eau de surface du pays. Certes, sur une capacité de stockage de quelque 19 milliards de mètres cubes que compte la Syrie, ce fleuve en fournit 16 milliards, l'Oronte représentant la deuxième ressource, loin derrière, avec seulement 1,5 milliard de mètres

cubes ; c'est dire l'ampleur du développement hydraulique sur l'Euphrate, notamment avec la construction du principal barrage de Tabqa qui a créé le lac Hafez al-Assad, du nom de l'ancien président (1971-2000). Mais si les grandes infrastructures hydrauliques sur l'Euphrate ont pu être mises au service du culte de la personnalité, il faut admettre que leur bilan n'est pas des plus avantageux sur le plan agricole. En effet, la Syrie est loin d'avoir atteint le niveau de surfaces qu'elle souhaitait irriguer à partir du grand fleuve syrien. Sur les quelque 720 000 hectares que les autorités avaient envisagé d'arroser à partir de ce fleuve et de ses affluents – le Balikh et le Khabour –, seuls 280 000 le sont effectivement. En plus, l'efficacité des systèmes de drainage étant aléatoire, l'irrigation donne lieu à des remontées de nappes qui viennent libérer différents sels dans les sols à tendance gypsifère. Il en résulte une salinisation croissante, particulièrement forte dans la région de Deir ez-Zor. Prévu pour révolutionner l'irrigation et notamment mettre de l'ordre dans des pompages anarchiques au moment de l'essor du coton dans les années 1950, le projet de l'Euphrate n'a donc pas changé réellement la donne en Syrie : le mauvais drainage et la prédominance

d'une irrigation gravitaire sont bien loin de l'image moderne que voulait véhiculer le pouvoir baasiste lorsqu'il lança ce projet. Ajoutons à cela les faibles performances des fermes d'État dans la région du barrage de Tabqa, qui ont été disloquées à partir de 2000 dans un contexte de remise en question des politiques de fort encadrement public (5).

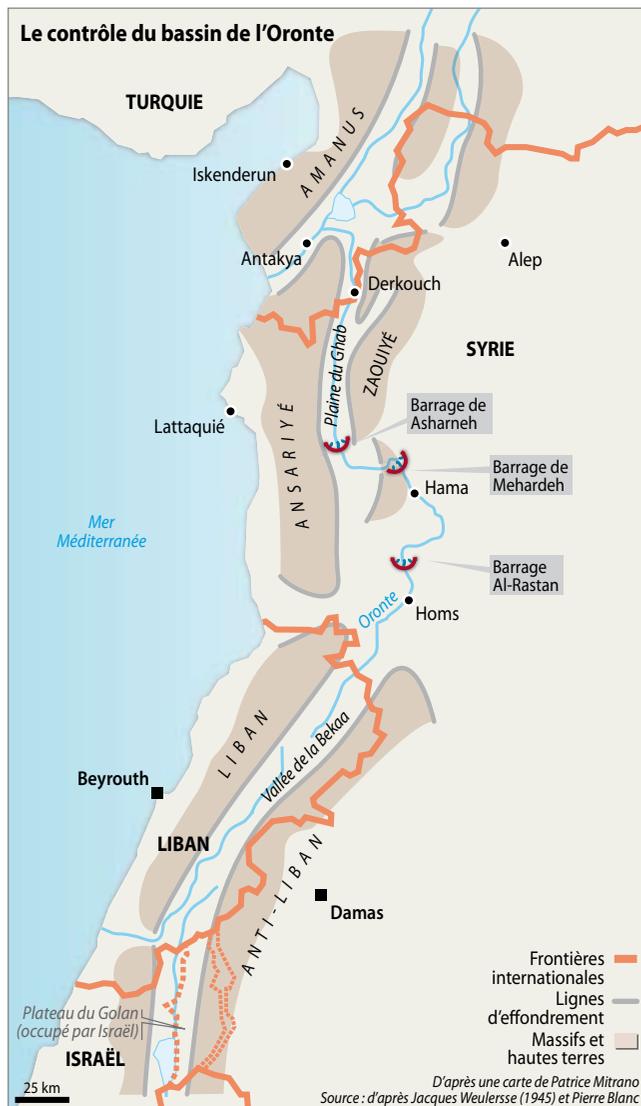
Eu égard à ce relatif échec de l'hydraulique publique, ce sont donc les forages privés qui assurent la plus grande part de l'irrigation. À l'échelle du pays, seuls 23 % des terres irriguées le seraient dans le cadre des périmètres publics, contre 60 % à partir des puits creusés par le secteur privé, le reste émanant des sources d'eau ou des pompages directs dans les rivières (6). Selon le ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire, les prélèvements agricoles dans les nappes seraient intervenus à 74 % dans la progression des consommations du secteur agricole entre 1990 et 2004 (7). L'essor massif de ces pompages souterrains hypothèque le renouvellement des nappes. Si l'irrigation dans la région en aval du barrage de Tabqa sur l'Euphrate tend, comme on l'a vu, à accroître le niveau de celles-ci au point de provoquer des phénomènes de salinisation, ailleurs, le niveau des nappes baisse de façon inquiétante. L'agriculture se trouve ainsi de plus en plus en concurrence avec les autres usagers, en premier lieu les villes. La situation des nappes est devenue d'autant plus inquiétante avec la sécheresse de 2006 à 2011. En effet, les prélèvements en profondeur se sont accrus du fait de l'assèchement des affluents de l'Euphrate qui coulent dans le Nord-Est syrien particulièrement atteint par ce grave accident climatique. Dans la région de Ras el-Ain, en amont du Khabour, des effondrements de sols liés au retrait des nappes se sont produits au cours des dernières années. Pire que cela, la sécheresse a contribué à fragiliser des agriculteurs pléthoriques et déjà en situation précaire, ce qui, au-delà de la libéralisation économique, explique le récent exode évoqué plus haut.

Cette sécheresse montre que l'hydraulique est loin de permettre à la Syrie de s'exonérer de l'aléa climatique au point que la production nationale, et partant la sécurité alimentaire du pays, demeure très tributaire des caprices du ciel. Les piètres performances à la fin de la décennie 2000 sont là pour en attester.

## La contrainte du voisinage

La Syrie reste à la merci des choix hydrauliques des pays de la région, à savoir le Liban et la Turquie (cf. carte ci-contre), qui sont respectivement les États en amont de l'Oronte et de l'Euphrate. Même si Beyrouth a manifesté l'intention de prendre plus d'eau dans l'Oronte, ce prélèvement est désormais encadré par un accord syro-libanais signé en 2002 ; il faut signaler aussi que le barrage que le Liban s'appropriait à achever sur le Haut-Oronte a été détruit par Israël lors de la guerre de 2006.

Quant à la Turquie, ses prélèvements en amont sur l'Euphrate et le Tigre sont davantage un motif d'inquiétude en Syrie. Le développement du Sud-Est anatolien à partir du projet GAP (*Güneydogu Anadolu Projesi*, en turc), qui consiste à irriguer 1,7 million d'hectares de terres arides avec 22 barrages, a représenté une épée de Damoclès, même si un accord signé en 1987 prévoit un





Bachar al-Assad inaugure un projet d'adduction des eaux sur le Tigre dans la province de Hassaké, en mars 2011.

partage du débit entre les deux pays. Cependant, la relance de l'accroissement des périmètres irrigués depuis 2008, après avoir pris beaucoup de retard, peut inquiéter Damas, car jusqu'alors, la superficie arrosée représentait moins de 20 % de l'objectif initial. La Turquie opère également des retraits dans les nappes dont certaines se trouvent à cheval sur la frontière. Ainsi, les prélèvements des irrigants de la région de Mardine ont des effets sur le niveau de la nappe qui alimente le Khabour en Syrie, ce qui explique pour partie les difficultés actuelles de l'irrigation dans cette région.

Plutôt que de manifester son mécontentement à un moment où la configuration diplomatique syro-turque s'améliorait, Damas a annoncé la construction d'un canal à partir du Tigre qui marque la frontière sur plusieurs dizaines de kilomètres entre les deux États. Le projet a été lancé le 6 mars 2011 par Bachar al-Assad. Les travaux, supposés aboutir d'ici à 2015, prévoient une station de pompage dans le village d'Ein Dawar sur le Tigre et la construction de longues canalisations pour irriguer la région. Présentée par le président comme « le grenier de la Syrie », la province de Hassaké devrait accueillir 200 000 hectares irrigués en plus. Par ailleurs, une de ces canalisations amènerait de l'eau vers le barrage Bassel qui a du mal à se remplir étant donné le faible débit du Khabour. Mais rappelons que ces annonces furent faites à la veille du soulèvement syrien qui allait distendre de nouveau les relations entre la Turquie et la Syrie. L'avenir de ce projet demeure donc en suspens. Plus largement, les relations syro-turques s'avéreront déterminantes sur les possibilités de prélèvements syriens.

Moins déterminants en matière hydraulique, en tout cas dans l'équation nationale, le Yarmouk et les rivières du Golan ont quand même une importance pour le sud de la Syrie. Cependant, si Damas a réussi à obtenir un accord favorable avec la Jordanie sur le Yarmouk, les rivières du Golan semblent être encore loin de pouvoir être utilisées par la Syrie.

La situation hydraulique et foncière semble donc précaire. Si des rivalités externes hypothèquent la souveraineté syrienne sur l'eau, des pressions internes pèsent également sur l'irrigation. Elles sont liées notamment au basculement démographique s'opérant vers les villes. Plus largement sur la question de l'eau, il n'est pas sûr que le régime autoritaire soit à même d'apporter des solutions adéquates. Avant le début des révolutions, une étude finlandaise pointait l'incapacité de l'autocratie syrienne à répondre à ces défis hydrauliques dans un contexte de changements climatiques et sociaux (8). Si l'historien allemand Karl Wittfogel a inventé le concept de « despotisme oriental » pour décrire certaines sociétés hydrauliques érigées autour de la maîtrise de l'eau, la Syrie prouve bien les limites actuelles du despotisme en matière d'efficacité hydraulique. Sur les plans foncier et agricole, une même lecture peut être conduite. Mais plus largement, c'est toute la question du développement économique qui est posée, car sans de réelles opportunités d'emplois, nombre de Syriens devront se contenter d'une existence souvent précaire dans les campagnes, continuer à migrer vers les villes en y demeurant déclassés ou encore émigrer vers d'improbables eldorados.

PIERRE BLANC

(1) Hanna Batatu, *Syria's Peasantry, the Descendants of Its Lesser Rural Notables, and Their Politics*, Princeton University Press, 1999.

(2) Michel Seurat, « État et paysans syriens », in *Revue de géographie de Lyon*, vol. 54, n° 3, 1979, p. 259.

(3) Samir Aita, *Labour Markets Policies and Institutions, with a Focus on Inclusion, Equal Opportunity and the Informal Economy. The Case of Syria*, Organisation interna-

tionale du travail, Commission européenne, 2009.

(4) John Anthony Allan, *The Middle East Water Question: Hydropolitics and the Global Economy*, IB Tauris, 2001.

(5) Selon Abassa Myriam, in Hinnebusch (dir.), *Agriculture and Reform in Syria*, St. Andrews Papers on Contemporary Syria, Centre for Syrian Studies, 2011.

(6) Selon Atieh al-Hindi, in Hinnebusch (dir.), *op. cit.*

(7) Abeer Munlahasan, « Water Use Efficiency in Syrian Agriculture », *Working Paper n° 26*, Project GCP/SYR006/ITA, janvier 2007.

(8) Hannu Juusola, « The Internal Dimensions of Water Security: The Drought Crisis in Northeastern Syria », in Mari Luomi, « Managing Blue Gold: New Perspectives on Water Security in the Levantine Middle East », The Finnish Institute of International Affairs, 2010, p. 35.